

## LA VALLEE DU KOU AU BURKINA FASO

### UN TERRITOIRE EN DÉVELOPPEMENT/UNE PRESSION SUR LA RESSOURCE EN EAU

La vallée du Kou, territoire de l'UCRB (cf. encadré ci-dessous) présente des atouts majeurs pour son développement.

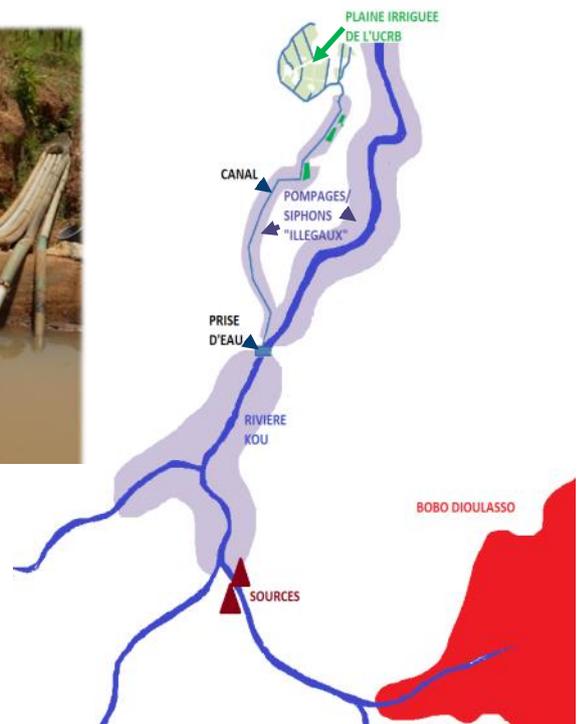
La population est en forte progression tant en zone urbaine (Bobo Dioulasso, deuxième ville du pays, est à 30 km de Bama) qu'en zone rurale, ce qui représente une opportunité commerciale pour l'UCRB—la demande en riz est croissante.

Au niveau agricole, les cultures sont parfaitement maîtrisées, les sols de bonne qualité, le travail assidu, en particulier sur la plaine de Bama où le réseau hydraulique est en bon état d'entretien.



Mais la concurrence sur l'utilisation de la ressource en eau durant la saison sèche est très forte, d'autant plus que la disponibilité en eau est en baisse. En effet, les sources alimentant le bassin versant du Kou (dont dépend Bobo Dioulasso) ont vu leur débit passer de 2,5 à 1,6 m<sup>3</sup>/s en quelques décennies. Un rééquilibrage entre la ressource et les usages de l'eau est donc indispensable.

La plaine irriguée de Bama, gérée collectivement par l'UCRB, est alimentée depuis la rivière Kou par un canal dimensionné pour desservir 1300Ha. De nombreux agriculteurs se sont installés, au fil des années, au bord du canal et de la rivière, et prélèvent l'eau à partir d'installations de pompages ou de siphons, non officiellement autorisées, pour alimenter au total près de 2000 Ha supplémentaires.



Les berges de la rivière sont dégradées par les cultures, accélérant l'ensablement du cours d'eau, et près de 35 % du débit du canal est prélevé avant d'arriver sur la plaine de Bama, ce qui prive d'eau près de 75 % du périmètre rizicole en saison sèche.

#### REPERES : UNION DES COOPÉRATIVES RIZICOLES DE BAMA

L'UCRB est située dans le Sud-Ouest du Burkina Faso, (région des Hautes Bassins), à proximité de la ville de Bobo-Dioulasso, deuxième ville du pays. Elle réunit 9 coopératives de base, implantées sur une plaine irriguée de 1 300 Ha, aménagée dans les années 1970.

L'ambition de l'UCRB est d'accompagner ses membres à produire (notamment en période sèche grâce à l'irrigation) et commercialiser du riz. L'UCRB est également en charge de l'entretien du réseau d'irrigation de la plaine. La plaine souffre aujourd'hui d'un déficit en eau (plus de détails ci-dessous), limitant la mise en culture de riz en période sèche, fragilisant la viabilité économique de l'UCRB. C'est sur cet axe qu'Afdi Occitanie/Aude s'est engagé en 2017, à travailler avec l'UCRB.



La progression continue des prélèvements incontrôlés ainsi que certains aménagements « à l'emporte-pièce » font peser le risque d'un tarissement d'une ressource apparemment abondante (1500 mm de précipitations annuelles concentrées sur 3 mois) mais en réalité extrêmement fragile.

Cette situation attise les tensions entre usagers de l'aval, organisés collectivement au sein de l'UCRB, qui entretiennent leur réseau, et ceux de l'amont qui ne contribuent pas à la gestion du réseau hydraulique.



## LA CONCERTATION DES ACTEURS AUTOUR D'UN PLAN DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU : UNE URGENCE A METTRE EN PLACE

Afdi Aude a mobilisé en février 2019, l'expertise de Jacques Chabaud, ancien directeur du Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières de l'Aude (SMMAR), pour réaliser un diagnostic de la problématique hydraulique de la vallée du Kou et proposer des pistes d'action réalisables à court et moyen termes par les différentes parties prenantes.

Il est apparu que **la plus urgente consiste en la mise en place d'un plan de gestion de la ressource en eau** en concertation étroite entre les différentes catégories d'usagers, les collectivités territoriales et l'administration d'État. La première étape de ce plan de gestion est l'étude préalable lancée par la Région des Hauts Bassins en partenariat avec le Ciedel et la région Auvergne Rhône Alpes, dont l'objet est de définir la stratégie opérationnelle de protection de la ressource.

Afdi Aude a insisté sur la **nécessité d'une grande implication de l'État** en particulier sur le suivi de la ressource et la régulation des prélèvements par l'instauration d'autorisations.

La deuxième recommandation a consisté à **« démystifier » la question de l'ensablement de la rivière Kou**. En effet, le sable est présenté depuis plusieurs années comme étant à l'origine de l'épuisement de la ressource en eau et qu'un curage systématique de la rivière augmenterait le débit de celle-ci.



Cette mission s'est déroulée en présence de Mme Dumontet, vice-présidente du Conseil départemental de l'Aude, partenaire d'Afdi Aude et historiquement très impliqué au Burkina Faso, et du Centre international d'études et de développement local (Ciedel), organisme lyonnais intervenant auprès de la région des Hauts Bassins, dont dépend Bama, dans le cadre de la coopération décentralisée de la région Auvergne Rhône Alpes.

Une réunion des différentes parties prenantes de la gestion de l'eau du bassin versant du Kou (autorités politiques et administratives de la région des Hautes Bassins, acteurs techniques et civils de la gestion de l'eau) a conclu cette mission, en permettant de partager les constats mais surtout des pistes d'actions.



Afdi Aude a alerté sur l'inutilité et les dangers de cette pratique, au demeurant très coûteuse, en insistant sur le respect du fonctionnement naturel du cours d'eau et en particulier sur ses relations avec les zones humides qui se remplissent à la saison des pluies et restituent de l'eau à la rivière en saison sèche. Toute perturbation de ce cycle aggraverait inexorablement le constat effectué sur le bilan besoins/ressources.

La troisième recommandation consiste à **étudier les possibilités de création de ressources supplémentaires** par la construction de barrages en tête de bassin versant (remplissage en saison des pluies et restitution contrôlée en saison sèche) et d'aménagements d'infrastructures hydrauliques sur la base de l'existant.

En particulier, le transfert par canalisation depuis le nouveau barrage de Samendeni à quelques kilomètres de Bama, qui stocke 1,5 milliards de m<sup>3</sup>, mérite d'être examiné

dans la mesure où les besoins complémentaires de la plaine de Bama ne représentent qu'une infime partie du volume de ce barrage.



## AGRICULTEURS FRANCAIS ET DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL



Afdi est un réseau de professionnels agricoles français, crée par les principales organisations agricoles françaises, à savoir les Chambres d'agriculture, les Jeunes Agriculteurs, la FNSEA et les réseaux des Crédits agricoles, des MSA, de Groupama et des Coopératives agricoles. Afdi est une association engagée dans la coopération internationale et le développement agricole endogène et durable.

Depuis plus de 30 ans, le mouvement Afdi soutient **l'agriculture familiale**, accompagne un **développement rural durable**, renforce les **organisations professionnelles agricoles** dans les pays en développement et facilite les **échanges** d'organisations à organisations. Sur la base d'un réseau de plus de 6 000 militants, Afdi soutient techniquement et financièrement plus de 60 organisations paysannes de pays en développement.

## AFDI AUDE—UNPARTENARIAT AVEC L'UCRB DEPUIS 2017

Les conseils partagés lors des missions d'échanges France Burkina Faso mais également Burkina Faso France, portent leurs fruits : Afdi Aude a constaté que l'UCRB avait pris l'option d'une gestion concertée plutôt que conflictuelle entre usagers agriculteurs installés en amont et sur la plaine de Bama (des réunions de concertations ont été organisées dans ce sens). Ainsi, Afdi Aude poursuit sa mission d'appui-conseil en matière de gestion de de l'eau et de bonne gouvernance de l'OP en la ciblant sur :

- L'accompagnement l'étude commanditée par la Région des Hauts-Bassins et sur le suivi du vannage du canal de drainage.
- La formation des responsables et des membres de l'UCRB sur les enjeux du changement climatique, de sécurité alimentaire, de gestion intégrée de la ressource en eau et de bonne gestion de leurs coopératives.
- L'appui aux concertations entre usagers de l'eau pour réduire les conflits d'usage et accroître ses capacités de dialogue avec les pouvoirs publics.
- La solidarité nécessaire des agriculteurs sur la thématique de la gestion des ressources en eau.

Ils nous soutiennent et nous les en remercions

